



**Groupe PSA, Groupe Renault et Bpifrance lancent le Fonds Avenir Automobile 2 pour soutenir la croissance et l'innovation des PME et ETI de la filière automobile française**

**Paris, le 6 novembre 2020 - Dans le contexte de crise économique liée à la pandémie de la Covid-19 qui génère une situation aux effets très négatifs à court et moyen terme sur les entreprises de la filière automobile, les constructeurs français Groupe PSA et Groupe Renault se sont accordés avec Bpifrance pour créer un fonds d'investissement, destiné à accompagner les sous-traitants automobiles français.**

Le Fonds Avenir Automobile 2 (FAA 2) s'inscrit directement dans la continuité du Fonds Avenir Automobile (FAA), lancé en 2009 et dont la période d'investissement arrive à son terme. Il s'appuiera sur l'expérience acquise par l'équipe de gestion du FAA et sur ses modalités d'investissement qui ont contribué à bâtir une industrie de premier rang, forte de plus de 70 000 salariés en France. La constitution juridique du fonds est en cours de finalisation et il sera pleinement opérationnel avant la fin de l'année. L'Etat, qui soutient la démarche, envisage de participer financièrement et de rejoindre ainsi Groupe PSA, Groupe Renault et Bpifrance lors de la levée initiale.

A l'image du FAA, le Fonds Avenir Automobile 2 sera géré par Bpifrance et investira au capital de sous-traitants automobiles afin d'accélérer leur croissance, leur capacité d'innovation et leur diversification, composantes essentielles de leur pérennité. Il répondra ainsi aux grands enjeux du secteur automobile au niveau mondial, qui fait face à des besoins de consolidation de la filière, d'internationalisation et de mutations indispensables à la transformation écologique. L'objectif est ainsi de soutenir l'émergence de futurs leaders à l'échelle européenne et internationale sur les technologies clés de l'automobile.

Afin de répondre aux enjeux de long terme de la filière, le Fonds Avenir Automobile 2 aura une durée totale de 15 ans et sa période d'investissement sera de 5 ans. Il sera doté de 525 millions d'euros au maximum, libérés progressivement, et interviendra de deux manières :

- 80% du fonds, soit jusqu'à 420 millions d'euros, sera investi directement dans les sous-traitants automobiles français avec l'ambition d'accompagner une quinzaine de groupes ;
- 20% du fonds, soit jusqu'à 105 millions d'euros, sera investi en « fonds de fonds » dans des fonds d'investissements privés dont l'action sera complémentaire à celle du FAA 2.

L'enveloppe principale sera dédiée aux entreprises économiquement robustes et/ou porteuses de nouvelles technologies du secteur automobile. Le fonds pourra également investir dans des entreprises dont les performances financières étaient en ligne avec le marché sur les derniers exercices, mais qui se sont fortement endettées du fait des conséquences économiques brutales de la crise sanitaire. Les entreprises ciblées seront principalement les sous-traitants français, ainsi que des équipementiers étrangers ayant une activité significative sur le territoire national.

Via cette enveloppe, le FAA 2 investira en fonds propres ou en quasi-fonds propres des montants de 3 à 50 millions d'euros. En restant exclusivement minoritaire, le fonds n'a pas vocation à prendre le contrôle des sociétés concernées. Il jouera cependant un rôle actif dans l'accompagnement et la gouvernance des entreprises, afin d'engager un véritable dialogue stratégique avec les dirigeants.

Les opérations complexes, qui exigent une implication encore plus forte auprès du management via une intervention majoritaire ou minoritaire significative, seront du ressort de fonds d'investissement tiers. Les équipes fonds de fonds de Bpifrance sélectionneront ces fonds, notamment sur la base de leurs références démontrées en matière de gestion d'opérations complexes et leur volonté d'investir dans le secteur automobile. L'action combinée de ces fonds tiers et du FAA 2 a pour objectif de créer une véritable dynamique d'investissement dans la filière automobile en couvrant plus largement les besoins en investissement des sous-traitants automobile.

**Contacts presse :**

Bpifrance : Nathalie Police, [nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr), +33 1 41 79 95 26

Groupe PSA : Karine Douet, [karine.douet@mpsa.com](mailto:karine.douet@mpsa.com), + 33 6 61 64 03 83

Groupe Renault : Frédéric Texier, [frederic.texier@renault.com](mailto:frederic.texier@renault.com), +33 1 76 84 33 67

**A propos de Bpifrance**

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure également leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse